

ARRAS, le

0 6 JUIL 2016

CABINET

La Préfète du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil Départemental Mesdames et Messieurs les Maires du Département

(En communication à Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets)

OBJET: Pavoisement des édifices publics les 14 et 17 juillet 2016.

Conformément aux instructions du Premier Ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises toute la journée :

- le jeudi 14 juillet 2016 à l'occasion de la Fête Nationale,
- ainsi que le dimanche 17 juillet 2016 à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France.

Fabienne BUCCIO